

INGRÉ

Les 44 salariés de Megtec licenciés à la fin du mois



PIQUET. Les salariés avaient entamé une grève illimitée le 9 mai. PHOTO A. C.

Près d'un mois de grève n'a pas suffi à infléchir la position de la direction. La société spécialisée dans la fabrication de machines pour l'imprimerie (sécheurs, dérouleurs papiers, etc.) baissera définitivement le rideau à la fin du mois.

Après d'âpres négociations, les organisations syndicales ont fini par signer, il y a quelques jours, le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) ouvert par Megtec en avril dernier.

Les 44 employés basés à Ingré, sur le dernier site de production français du groupe américain, seront licenciés le 30 juin. À cela s'ajoutent 18 autres postes supprimés au siège français de la société, à Lisses (Essonne).

Les syndicats ne sont donc pas parvenus à sauver l'usine, dont l'activité sera désormais sous-traitée en Allemagne et en République tchèque, mais ont obtenu des avancées : un meilleur plan de formation et d'accompagne-

ment des salariés au chômage ainsi qu'une prime « supralégale » de 25.000 euros, soit la moitié de ce que réclamaient les employés.

« Ce n'est pas une victoire car nous n'avons pas pu sauver d'emplois, souligne Frédéric Bodichon, délégué syndical Force ouvrière. Mais cela devrait permettre aux anciens salariés d'être reclassé plus facilement. »

Alerté par le sénateur PS Jean-Pierre Sueur sur la situation de l'entreprise, le préfet du Loiret Michel Camux avait expliqué, dans un courrier, qu'un projet de reprise du site avait avorté en septembre, après que le fonds d'investissement actionnaire majoritaire du groupe américain Megtec a opposé son veto à l'opération.

Sollicitée à plusieurs reprises par La Rep', la direction du site n'a jamais souhaité donner la moindre explication. ■